



CONSEIL

Concevoir votre politique de gestion des assuétudes avec l'aide de nos experts

Alcools et drogues

Risques psychosociaux

CODE PRODUIT

E1100

Thématique

Prévention des assuétudes dans la sphère professionnelle

Objectifs

Accompagner l'entreprise dans la conception de sa politique préventive en matière d'assuétudes.

Programme

Le CESI propose 2 types d'accompagnements en fonction de vos besoins : depuis la révision de votre politique prévention assuétude si existante jusqu'à la conception complète

- Révision d'une politique prévention existante :

Nous analysons votre politique (légalité, clarté, progressivité, etc.), émettons des observations écrites ensuite partagées à l'occasion d'une réunion (CPPT, comité de pilotage, autre) dans le but d'amender efficacement votre politique de prévention.

- **Accompagnement dans la conception de votre politique de gestion des assuétudes.**

La première étape consiste à créer un comité de pilotage constitué d'acteurs internes à votre entreprise concernés par la thématique (membres du CPPT, SIPP, RH, etc.) ainsi que des experts de nos services (Conseiller en prévention aspects psychosociaux et Médecin du travail selon les cas). Un cycle de réunions animées par nos conseillers aboutira à la conception de votre politique depuis l'analyse de vos besoins, de votre culture d'entreprise en la matière, à la conception de la politique proprement-dit jusqu'à la formation de la ligne hiérarchique et l'information à l'attention de vos collaborateurs.

Méthode

Réunions dans un esprit de co-construction.

Public

Acteurs de prévention (SIPP, CPPT, personnes de confiance), Ressources humaines, membres de la ligne hiérarchique.